



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1424

Approbation d'un avenant à la convention de partenariat et d'objectifs entre la Région Rhône-Alpes et la Ville de Lyon - Bibliothèque Municipale pour le Pass Numérique

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1424 - APPROBATION D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS ENTRE LA REGION RHONE-ALPES ET LA VILLE DE LYON - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE POUR LE PASS NUMERIQUE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2014/6195 du 20 janvier 2014, vous avez autorisé la signature d'une convention de partenariat et d'objectifs entre la Ville de Lyon – Bibliothèque Municipale et la Région Rhône-Alpes pour la mise en place du « Pass citoyen Rhône-Alpes Numérique ».

En effet, la Région Rhône-Alpes a mis en place un « Pass Citoyen Rhône-Alpes Numérique », dit « Pass Numérique », qui a pour objectif d'offrir à tout citoyen désireux de développer ses compétences numériques, 10 heures de culture numérique, délivrables dans tout Espace Public Numérique (EPN), conventionné avec la Région Rhône-Alpes.

La Ville de Lyon – Bibliothèque Municipale mène, depuis plusieurs années, une action similaire par le biais de ses 10 espaces numériques. Dans ce cadre, les deux collectivités ont convenu de mener ensemble un dispositif de montée en compétences numériques des Rhônalpins. La convention a fixé le cadre administratif et financier de ce partenariat, conclu pour une durée de 2 ans.

Aujourd'hui, il est proposé un avenant à la convention. Ce dernier formule plus précisément les conditions d'affiliation et les intègre dans un seul document, la convention. L'avenant précise également les délais de mise en œuvre des premières sessions : 6 mois maximum après signature de la convention. Il prévoit également la transmission d'un plan d'objectifs identifiant les partenaires impliqués, le nombre prévisionnel de coupons à demander sur l'année, la date prévisionnelle de la première session ainsi que les coordonnées des référents Pass Numérique.

Vu la délibération n° 2014/6195 du 20 janvier 2014 ;

Vu ladite convention ;

Oui l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. L'avenant à la convention de partenariat et d'objectifs susvisé, établi entre la Ville de Lyon – Bibliothèque Municipale et la Région Rhône-Alpes pour la mise en place du « Pass citoyen Rhône-Alpes Numérique » est approuvé.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant et tous documents y afférents.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN